

Le mercredi 11 juin 2025

Pont de Normandie à vélo : un parcours semé d'embûches

D'après les chiffres fournis par la Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, 5 688 cyclistes ont bravé le pont entre mars 2024 et mars 2025, la grande majorité entre mai et octobre. Mais à quel prix ? Entre travaux interminables, manque de signalisation et sécurité insuffisante, franchir cette infrastructure relève d'une mission à haut risque.

Un franchissement à vélo impossible ?

Pour Christelle Cubaud, présidente de l'AF3V : "le nombre de cyclistes enregistré par la caméra installée au niveau de la barre de péage, durant une année avec restriction de circulation quasi permanente, ne traduit que des conditions particulièrement difficiles pour franchir ce pont sur lequel seuls les plus aguerris se lancent. Il faut y ajouter les 700 cyclistes qui ont emprunté le bus".

Des conditions chaotiques : Travaux toujours en cours, promesse d'expérimentation de la vitesse à 70 km/h rendue impossible par ces mêmes travaux, navette abandonnée, travaux de cheminements cyclistes/piétons sur le pont au point mort, cyclistes qui forcent les barrières de travaux pour tenter de traverser en se mettant en sécurité... La situation est alarmante.

Un bus inaccessible : Et pire encore : Christelle Cubaud ajoute : " la ville du Havre refuse de baliser l'itinéraire indiquant aux cyclistes le chemin vers la gare routière afin d'emprunter la ligne de bus 122 (Le Havre–Honfleur) équipée de rack vélo, alors que cela a été fait rive gauche. Pourquoi ?". Autre difficulté : Réserver son trajet. 24h à l'avance, uniquement par téléphone, aucune appli prévue. Tant pis pour celles et ceux qui ne parlent pas français. Elle poursuit : "Résultat : les cyclistes n'ayant pas anticipé se retrouvent sans garantie de transport, dépendant du bon vouloir des conducteurs. Un temps envisagé, le renfort d'une seconde ligne de bus traversant le pont a été abandonné par la région Normandie. La raison avancée : pas assez de passagers sur cette ligne..."

Changer de parcours ?

Elle conclut : "Face à ces obstacles et une situation qui n'évolue absolument pas favorablement depuis 2 ans, il existe une solution, au moins pour les cyclovoyageurs de passage : demander à la Fédération Cycliste Européenne (qui gère les véloroutes européennes) de dévier le tracé de la Vélomaritime, en évitant soigneusement Le Havre et le Pont de Normandie. Nous invitons nos partenaires associatifs à nous rejoindre sur ce sujet. Nous ne pouvons pas attendre un accident alors que la fréquentation de la Vélomaritime (EuroVelo 4) progresse chaque année et que rien n'avance pour que les cyclistes traversent le pont en sécurité."

CONTACT PRESSE / Christelle Cubaud, présidente de l'AF3V / ccubaud@af3v.org / 06 01 87 96 28

À propos de l'AF3V

L'Association française pour le développement des véloroutes et des voies vertes est une association d'usagers qui œuvre à la création d'un réseau ambitieux et cohérent d'aménagements sécurisés, accessibles et de qualité pour les déplacements en modes actifs sur l'ensemble du territoire français. Retrouvez-nous sur notre site www.af3v.org, et Facebook ([AF3V – véloroutes et voies vertes](#)).